



## **DECLARATION SNES - SNUEP- FSU**

### **Commission Paritaire académique des CPE**

**Jeudi 17 Janvier 2019**

Les résultats des élections professionnelles à la CAPA des CPE de l'académie de Montpellier ont permis au SNES FSU de retrouver la 1ère position syndicale. Avec le nouveau mode de calcul du scrutin chez les CPE cette année (pour rappel on est passé de 8 à 5 commissaires paritaires dans notre académie), le SNES FSU devient donc la 1ère organisation syndicale à siéger. Il est à noter une hausse du taux de participation, ce résultat est la démonstration que les CPE sont de plus en plus nombreux à faire confiance au syndicalisme de transformation sociale que nous portons. Ce syndicalisme prend en compte la situation individuelle de tous les collègues dans le respect des règles et des barèmes. C'est un signe clair que les collègues sont plus que jamais attachés au paritarisme dans un contexte de remise en cause par le gouvernement des instances de dialogue social. Notre syndicalisme s'applique, sur le plan collectif, à une défense intransigeante du Service public et des valeurs qu'il véhicule. Cela passe par la mobilisation face aux politiques libérales qui le mettent à mal, mais aussi par la volonté de favoriser les avancées, si petites soient elles.

Au niveau du vote global dans l'ensemble de l'Éducation nationale, la FSU se félicite de la hausse de la participation des personnels (en hausse de 0,9 % par rapport à 2014), qui plus est dans des conditions de vote chaotiques dès le premier jour.

Cette Commission constitue l'aboutissement des élections professionnelles de décembre dernier, qui ont vu le SNES arriver en tête avec plus de 35% des voix. Après sept jours de vote marqués par de graves dysfonctionnements - malgré les alertes de la FSU que le ministère n'a pas entendues- les collègues ne se sont pas découragés. Le vote avait pourtant été rendu impossible la première journée. Nous remercions les personnels qui nous ont à nouveau placés largement en tête. Ces bons résultats, fruits d'un travail de terrain effectué au quotidien par les syndiqué-e-s, les militantes et militants et les élu-e-s, vont

permettre à la FSU de poursuivre ses actions pour défendre les personnels, pour revaloriser les métiers et améliorer le système éducatif.

Les collègues, qui ont majoritairement choisi d'apporter leur soutien au SNES FSU dans les urnes, confirment ainsi leur opposition à des réformes destructrices qu'ils n'ont eu de cesse de dénoncer (Bac, lycée, Parcoursup...), et à des suppressions massives de postes dans l'Éducation

C'est une victoire qui ne doit pas masquer le contexte de régression dans lequel nous la remportons. Avec la sortie des CPE du régime dérogatoire des enseignants, nous perdons 3 élus. On entend bien qu'il serait question d'évacuer du champ des CAPA et CAPN nombre d'opérations de carrière essentielles qui sont aujourd'hui de leur ressort, mais en attendant d'enterrer le dialogue social, la charge de travail demeure ...

Pour la catégorie des CPE, le SNES FSU rappelle que l'urgence est à la création et non à la suppression de postes ! Trop de CPE sont confrontés à des effectifs d'élèves incompatibles avec un exercice complet de leurs missions. Et ce n'est que le plus urgent, car il nous faudrait évoquer sans tarder la nécessaire augmentation du point d'indice, entre autres ...

En ce qui concerne les CPE, les résultats des élections professionnelles sont l'occasion de rappeler quelques unes de nos revendications fortes.

#### Au niveau national nous revendiquons notamment :

- Le retour effectif dans le « statut dérogatoire de la Fonction publique » et le maintien de l'ensemble des compétences des instances paritaires : CAPA, CAPN...
- La création d'une agrégation d'Education, adossée aux Sciences de l'Education, qui permette un réel débouché de carrière en lien avec notre métier. Cette agrégation doit être accessible par concours mais aussi par liste d'aptitude, comme pour les certifiés.
- Le respect des 35 heures avec la possibilité de voir les dépassements rémunérés ou de rattraper ces derniers.
- Un plan pluriannuel de créations de postes, l'objectif à terme étant d'aller vers 1 CPE pour 250 élèves.